

Pensez vous qu'il m'accepteront en droit ?

Par **Ripsin**, le **09/01/2021** à **21:50**

Bonjour je suis tres tres intéressé par le droit . Cependant ma prof principal mal dit que mon dossier ne risque pas de passer auprès des université .

Les moyennes que j'ai sont base notamment ceux de parcourusup.

Exemple :

8.75 philo

9.50 histoire

11.77 histoire spé

11.23 anglais spé

8 en anglais

Et j'ai prit option droit : 14

Pensez vous que l'université pourra m'accepter en banlieue parisienne par exemple ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/01/2021** à **06:58**

Bonjour

[quote]

Cependant ma prof principal mal dit que mon dossier ne risque pas de passer auprès des université .

[/quote]

Pardonnez-moi l'expression, mais votre prof principal vous raconte des conneries.

Pour entrer en fac de droit, il suffit d'obtenir son bac.

Votre dossier est loin d'être catastrophique, surtout lorsqu'on voit votre note en option droit.

Au pire des cas, vous pourriez vous retrouver pendant un petit temps sur liste d'attente.

Mais au final on devra bien vous faire intégrer une fac si vous avez obtenu votre bac.

[quote]

Pensez vous que l'université pourra m'accepter en banlieue parisienne par exemple ?

[/quote]

Cela dépend où vous habitez. Plus précisément, il est préférable de postuler dans la fac qui

relève de votre académie.

Et juste par curiosité que vous conseille votre prof principal à propos de votre orientation. J'ose espérer qu'il ne vous conseille pas de postuler en DUT ou en BTS

Par ., le **10/01/2021** à **07:33**

Je ne comprends pas pourquoi certains professeurs principaux font ce genre de commentaires.

Ma prof de seconde voulait m'envoyer en STGM en raison de mes notes en mathématiques (parfois tournant vers 4, tandis que partout ailleurs j'avais des notes assez bonnes) et j'ai insisté pour poursuivre en ES.

Conclusion? J'ai eu le Bac ES mention Très Bien (avec la moyenne obtenue en Maths), je ne comprends pas pourquoi certains professeurs principaux ont un malin plaisir à décourager leurs élèves, en ce qui concerne les propos d'acceptation je ne peux qu'être d'accord avec Isidore, il y a une manifeste méconnaissance de l'entrée en fac.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/01/2021** à **08:21**

Merci à Sam pour son témoignage ! (Même s'il me rappelle des mauvais souvenirs car au lycée il était rare que je dépasse les 6 des moyenne en Math ?)

Effectivement, ce n'est pas la première fois que quelqu'un vient sur le forum pour nous dire que son prof principal, son COP ou le conseil de la classe lui a déconseillé d'entrer à la fac. Le pire étant que bien souvent ces mêmes personnes conseillaient à l'élève de candidater plutôt en BTS ou en DUT. C'est complètement ridicule, puisque ces filières sont sélectives !

Les enseignants ou COP qui donnent de tels conseils sont soit incompetents, soit souhaitent tout simplement écarter certains élèves des études supérieures en les envoyant droit dans le piège. En effet, l'élève qui suit bêtement leurs conseils en ne mettant que des BTS et DUT va très probablement se retrouver refuser de partout et ce sera donc le chômage qui l'attend.

Dans tous les cas, je pense que l'élève victime (de leur incompetence ou de leur magouille) devrait les signaler à l'Académie et des sanctions devraient être prises.

Le principal problème est que les profs et COP ont du mal à comprendre qu'un élève moyen voir mauvais au lycée peut devenir un excellent étudiant. Et à l'inverse de très bons lycéens peuvent se ramasser à la fac parce qu'ils n'ont pas su s'adapter aux nouvelles exigences, ou parfois c'est tout simplement le fait qu'il n'y ait plus de cadre (CM non obligatoire, TD pas forcément vérifié) et ils se laissent aller.

Par **katy2t**, le **15/01/2021** à **18:44**

si vous regardez les attendus en droit, il ya une capacité d' expression écrite , et de synthèse. Donc les notes de français sont examinées, et beaucoup moins les autres.

Si theoriquement pour entre en fac de droit il suffit d'avoir le bac, dans la pratique, il y a un double tri : l'algorithme de paroursup et celui des facs.

Vous ajoutez le nombre important des bacheliers dus à une classe d'âge plus nombreuse, et des capacités d'accueil limitées, et vous avez des listes d'attente très longues en droit à paris (par ex La Sorbonne et Assas). Même si elles se résorbent, au bout de un ou deux mois (oui l'attente est longue), à cause des désistements, il n'est pas garanti que vous aurez une place là ou vous le voulez.

Je vous conseille d'abord de postuler pour la fac la plus proche de chez vous, ou celle de votre département et dans toutes celles que vous pouvez compte tenu d'un temps de trajet d'environ d'une heure en région parisienne. Mais ne vous limitez pas à ce choix, et prenez un plan b et c, en choisissant d'autres filières, et pourquoi un bts ou dut, pour lequel votre motivation peut faire la différence.

Dans tous les cas, soyez rassurés, vos notes de lycées ne déterminent pas votre réussite à la fac. En fac de droit, c'est plutôt une grande capacité de travail, de la motivation et du souffle pour faire des études longues.

Je vous conseille le MOOC (massive open online courses) gratuit "le droit est-ce pour moi ?", réalisé par l'université Assas sur la plateforme fun-mooc.fr

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/01/2021** à **07:56**

Je rejoins Katy2t. Même si vous avez plus de chance d'être pris dans la fac qui relève de votre académie, il ne faut pas hésiter à postuler ailleurs.